

FORMULAIRE DETENTEUR D'APPELANTS CHASSE GIBIER D EAU



Fédération Nationale des Chasseurs



76
de Seine-Maritime

SAISON 20.. / 20..

NUMERO DU DEPARTEMENT

INFORMATION SUR LE DETENTEUR

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

MAIL

NUMERO DE PORTABLE

NUMERO DE FIXE

NUMERO ET NOM DE LA RUE

LIEU-DIT

CODE POSTAL

VILLE

CATEGORIE 1 détient des appelants (100 maximum) et 0 à 15 oiseaux autres (basse-cour et ornement) sans lien épidémiologique avec un établissement à finalité commerciale.

CATEGORIE 2 détient des appelants (100 maximum) et plus de 15 oiseaux autres (basse-cour et ornement) sans lien épidémiologique avec un établissement à finalité commerciale.

CATEGORIE 3: détient des appelants et a un lien épidémiologique avec un établissement à finalité commerciale

INFORMATION SUR LA DETENTION

MORTALITE ANORMALE D APPELANTS

NOMBRE MINIMUM D'OISEAUX

NOMBRE MAXIMUM D'OISEAUX

NOMBRE TOTAL D'OISEAUX

UTILISATION DES APPELANTS EN NIVEAU DE RISQUE MODERE OU ELEVE LA SAISON PRECEDENTE (OUI OU NON)

INFORMATION SUR LE LIEU DE DETENTION 1

LIEU DIT /NOM

HUTTE (le cas échéant)

CODE POSTAL

VILLE

A cocher, au choix entre les 3 catégories

INFORMATION SUR LE LIEU DE DETENTION 2	
LIEU DIT /NOM	
HUTTE (le cas échéant)	
CODE POSTAL	
VILLE	
INFORMATION SUR LE LIEU DE DETENTION 3	
LIEU DIT /NOM	
HUTTE (le cas échéant)	
CODE POSTAL	
VILLE	
INFORMATION SUR LE LIEU DE CHASSE ET D'UTILISATION DES APPELANTS HABITUEL	
LIEU DIT /NOM	
HUTTE (le cas échéant)	
CODE POSTAL	
VILLE	
INFORMATION SUR LE LIEU DE CHASSE ET D'UTILISATION DES APPELANTS <i>(à dupliquer en fonction du nombre de lieux de chasse à saisir)</i>	
LIEU DIT /NOM	
HUTTE (le cas échéant)	
CODE POSTAL	
VILLE	

INFORMATION SUR LE LIEU DE CHASSE ET D'UTILISATION DES APPELANTS <i>(à dupliquer en fonction du nombre de lieux de chasse à saisir)</i>	
LIEU DIT /NOM	
HUTTE (le cas échéant)	
CODE POSTAL	
VILLE	

A retourner soit :

Par mail à : mmarchand@fdc76.com

ou par courrier à l'adresse suivante :

Fédération des Chasseurs 76, route de l'Etang 76890 BELLEVILLE EN CAUX